



Grenoble, le 04 août 2026

Association Grésivaudan Nord
Environnement (GRENE)
102 place de la mairie
38660 La Terrasse

Dossier suivi par :

daniel.verdeil@symbhi.fr

Ref : SYMBHI/DV/26-455

Objet : accident mortel en sortie de la Bella Via à Goncelin

Madame, Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre courrier et je souhaite tout d'abord vous dire combien nous avons été touchés par le dramatique accident survenu le 12 mai dernier. Cet événement rappelle à chacun l'importance de poursuivre les efforts en faveur de la sécurité des déplacements et je remercie sincèrement l'ensemble des associations visées en tête de votre courrier pour leur implication sur le sujet.

J'ai bien noté vos propositions visant à améliorer rapidement les conditions de circulation des cyclistes aux abords de la Belle Via. Je souhaite toutefois préciser que les aménagements d'itinéraires de mobilités douces ne relèvent pas des compétences du SYMBHI, y compris lorsqu'ils sont situés sur les digues que nous gérons.

En revanche, nous travaillons en étroite collaboration avec les collectivités en charge de la gestion des voies vertes, le Département de l'Isère et Grenoble Alpes Métropole (GAM), afin de leur faciliter l'installation d'équipements contribuant à la sécurité des usagers sur nos ouvrages.

Nous ne manquerons pas d'échanger avec eux sur ce sujet et restons disponibles pour accompagner, dans le cadre de nos compétences, les projets qui nécessiteraient une intervention sur le domaine géré par le SYMBHI.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Po/Le Président et par délégation,
Le Directeur,

Daniel Verdeil